

Annexe 3 : Recommandations applicables à l'aménagement foncier

Numéro de la mesure	Intitulé de la proposition	Recommandations applicables à l'aménagement foncier
43	Secteur ouvert prairial et boisé à maintenir et à réaménager par secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter la fermeture des zones prairiales</li> <li>- Maintien et densification de la ripisylve de l'Oise</li> <li>- Préservation des arbres têtards et des arbres isolés</li> <li>- Maintien des mares</li> </ul>
44	Secteur ouvert prairial à maintenir et arbres têtards à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter la fermeture des zones prairiales</li> <li>- Préservation des arbres têtards et des arbres isolés</li> </ul>
45	Secteur agricole ouvert concerné par la ZPPAUP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du paysage ouvert</li> </ul>
46	Coteaux agricoles à aménager	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des haies et des boisements</li> <li>- Favoriser la mise en place de talus boisés</li> </ul>
47	Coteaux boisés à couvert prairial arboré à maintenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des boisements</li> </ul>
48	Boisements alluviaux de la Geôle à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des boisements</li> </ul>
49	Boisements à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des boisements</li> </ul>
50	Boisements à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des boisements</li> </ul>
51	Secteur agricole ouvert à maintenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du paysage ouvert</li> </ul>
52	Secteur agricole ouvert à valoriser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des arbres têtards et des arbres isolés</li> </ul>
53	Secteur amont et aval urbain de la Verse à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des boisements et des mares jouant le rôle de zones tampons et de filtres</li> </ul>
54	Grandes étendues de zone humide et boisements alluviaux à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des boisements</li> </ul>
55	Coteaux boisés à maintenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des arbres isolés</li> <li>- Préservation des talus boisés</li> <li>- Préservation des continuités boisées</li> </ul>
56	Secteur agricole ouvert à valoriser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des pré-vergers</li> <li>- Préservation des arbres isolés</li> <li>- Préservation des talus boisés</li> <li>- Préservation des continuités boisées</li> </ul>
57	Ceinture verte à préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des arbres isolés</li> <li>- Préservation des talus boisés</li> </ul>

<b>Numéro de la mesure</b>	<b>Intitulé de la proposition</b>	<b>Recommandations applicables à l'aménagement foncier</b>
58	Ripisylves à préserver et à densifier	- Préservation des haies et des arbres isolés - Densification de la ripisylve jusqu'à la confluence avec la Verse
59	Cadre paysager à préserver autour du bourg	- Préservation des boisements, des haies et des arbres isolés - Densification de la ripisylve jusqu'à la confluence avec la Mève
60	Ensemble de prairies humides à préserver	- Préservation du cadre paysager sur la totalité du secteur
61	Grandes étendues de zones humides et de boisements alluviaux à aménager	- Préservation et établissements de continuités boisées - Préservation des mares
62	Boisements alluviaux et mixtes à préserver	- Préservation des continuités boisées - Préservation des mares
63	Coteaux boisés, cadre paysager et périmètre de protection des captages AEP à préserver	- Préservations des continuités boisées
64	Boisements alluviaux et mixtes à préserver	- Préservation des continuités boisées
65	Site paysager de la Montagne à préserver	- Maintien des boisements, des haies et des arbres isolés
66	Cadre paysager à préserver autour du bourg	- Préservation des haies, des boisements et des arbres isolés
67	Préservation de la ripisylve et prolongement jusqu'à la Verse	- Densification de la ripisylve jusqu'à la confluence avec la Verse
68	Boisements alluviaux et mixtes à préserver	- Préservation des boisements
69	Talus et haies anti-érosives à maintenir	- Préservation des talus
70	Coteau prairial et boisé à maintenir	- Préservation des arbres isolés, des talus et des boisements
71	Secteur agricole ouvert à valoriser	- Maintien des arbres isolés et des boisements alluviaux
72	Cadre paysager à préserver autour du hameau	- Préservation des boisements, des haies, des mares et des arbres isolés
73	Ensemble des grands boisements à préserver et à connecter	- Maintien des boisements et création de continuités boisés
74	Forêts à préserver et à connecter	- Maintien des boisements - Plantation de corridors boisés
75	Préservation et densification de la ripisylve	- Préservation des boisements - Densification de la ripisylve

<b>Numéro de la mesure</b>	<b>Intitulé de la proposition</b>	<b>Recommandations applicables à l'aménagement foncier</b>
76	Boisements alluviaux et mixtes à préserver	- Préservation et densification de la ripisylve - Création de continuités boisés
77	Cadre paysager à préserver autour du bourg	- Préservation des boisements, des haies, des mares et des arbres isolés
78	Cadre paysager à préserver autour du bourg	- Préservation des boisements, des haies, des mares et des arbres isolés
79	Périmètre de protection des captages AEP à préserver	- Veiller à la préservation de la qualité de l'eau des captages
80	Bassin d'alimentation des captages de Candor-Ecuvilly à préserver	- Veiller à la préservation de la qualité de l'eau des captages
81	Qualité des eaux du bassin amont de la Verse à reconquérir	- Maintien des haies, des arbres isolés et des boisements de qualité à préserver
83	Ensemble des grands boisements à préserver et à connecter	- Maintien des boisements et établissements de continuités boisés
84	Cadre paysager à préserver autour du bourg	- Préservation des boisements, des haies, des mares et des arbres isolés
85	Maintien du coteau prairial et boisé à privilégier	- Préservation des haies et des talus boisés en travers de la pente
86	Maintien des talus et haies antiérosives à privilégier	- Préservation des haies et des talus en travers de la pente
87	Maintien des talus et haies antiérosives à privilégier	- Préservation des talus et des haies en travers de la pente
88	Paysage agricole ouvert à valoriser	- Maintien des haies, des arbres isolés et des boisements de qualité à privilégier - Création de haies et d'îlots buissonnants
89	Préservation de la ripisylve et prolongement jusqu'à la Verse	- Maintien des continuités boisées et densification de la ripisylve jusqu'à la confluence avec la Verse
90	Paysage agricole ouvert à valoriser	- Favoriser une orientation du parcellaire perpendiculaire à la pente